"La loi sur la parité permettra de relever considérablement le niveau de participation des femmes aux fonctions électives à hauteur de 40%", a affirmé Josephine Odera, représentante à Dakar et directrice régionale d'ONU-Femmes pour l'Afrique de l'Ouest.

ONU-Femmes est l'organisation des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Un atelier de formation en "leadership féminin" s'est tenu samedi au siège du Conseil régional de Dakar, à l'intention des femmes investies sur les listes devant disputer les prochaines élections législatives, pour leur permettre de convaincre au mieux l'électorat.

Le Parlement sénégalais a voté en 2010 une loi exigeant l'égalité numérique des hommes et des femmes "dans les institutions totalement et partiellement électives". Les élections législatives serviront de test à cette loi.

A l'ouverture de l'atelier, Mme Odera a estimé que de 13,7% à l'Assemblée nationale en 1998 et 22% en 2008, les femmes devraient constituer "plus de 40%" des élus de la chambre basse du Parlement sénégalais à l'issue des élections législatives, grâce à cette loi.

Elle a souhaité à celles qui sont investies sur les listes des partis et coalitions de partis d'"accéder à l'Assemblée nationale et d'y défendre l'agenda des femmes".

Sur les 24 listes déposées au Conseil constitutionnel pour participer aux élections législatives sont investis autant d'hommes que de femmes, en vertu de la loi sur la parité votée il y a deux ans.

Le ministre de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat féminin Mariama Sarr a fait part de son "grand espoir" que l'atelier permettra de "raffermir l'assurance et l'estime de soi" des

femmes investies.

Dans un message transmis aux organisateurs de l'atelier, Mme Sarr a souhaité que cet atelier puisse "aider" les femmes "à mener efficacement la campagne électorale et convaincre l'électorat sénégalais [...] à leur faire confiance" pour les élire à l'Assemblée nationale.

Saluant les acquis obtenus grâce à la loi sur la parité, elle a mis le doigt sur "l'ampleur des efforts qui restent à accomplir [par les femmes] pour arriver à cette Assemblée nationale tant attendue, où le nombre de députés hommes est égal à celui des femmes".

Avec la loi votée en 2010, "la porte est grande ouverte pour l'entrée massive des femmes à l'Hémicycle, aux côtés de leurs frères", a signalé Mme Sarr.

"Il est normal que le Conseil régional de Dakar s'implique pleinement dans l'organisation de cet atelier de formation qui leur permettra de mieux représenter les populations" quand elles seront élues à l'Assemblée nationale, a dit son nouveau président, Ousmane Sambe.

Les conseillers régionaux vont "faciliter les choses aux femmes, pour leur permettre de mieux se concentrer sur les élections législatives", a ajouté M. Sambe.

Khady Dièye Ndiaye, investie sur la liste départementale du Parti démocratique sénégalais (PDS, opposition) de Dakar, trouve l'atelier "important". Mais, elle dit déplorer être la seule représentante de son parti.

"Je vais moi-même vérifier pourquoi d'autres femmes du PDS ne sont pas venues. Je vais voir si elles ne sont pas invitées ou si elles n'ont pas répondu à l'invitation" des organisateurs, a-t-elle affirmé.

Source: allAfrica